

QUATRIÈME SECTION

DU MEMBRE SUPÉRIEUR

Le *membre supérieur* est composé de quatre segments : l'*épaule*, le *bras*, l'*avant-bras* et la *main*. Entre le bras et l'avant-bras se trouve une région intermédiaire, le *coude*, de même qu'entre l'avant-bras et la main existe le *poignet*. Le membre thoracique sera donc étudié dans six chapitres successifs.

Rattaché solidement au tronc par sa racine, et libre dans le reste de son étendue, le membre supérieur est l'organe de la préhension et du toucher. Les deux membres supérieurs agissent encore à la manière de deux balanciers et servent, dans certaines circonstances, à maintenir l'équilibre. Malgaigne a raconté l'histoire d'un coureur amputé de l'avant-bras gauche par Dupuytren et qui, voulant reprendre son métier, était obligé de faire des efforts continuels pour ne pas tomber du côté droit.

Le membre supérieur étant en communication directe avec le cou par ses vaisseaux et ses nerfs, il m'a semblé plus logique de l'étudier immédiatement après cette partie que d'en renvoyer la description après celle du bassin.

CHAPITRE I^{er}

De l'épaule.

La définition de l'*épaule* n'est pas chose facile. Dans la pratique, il ne me semble pas y avoir de doute sur le sens qu'on doit donner à ce mot : l'épaule est constituée par le point de rencontre des trois os qui concourent à former l'articulation scapulo-humérale : l'omoplate, l'humérus et la clavicule; c'est la région qui a pour centre, pour organe principal, cette articulation. Nous nous comprenons très bien en chirurgie lorsque nous parlons d'une affection de l'épaule; cette expression éveille toujours l'idée d'une lésion articulaire ou péri-articulaire; un abcès de l'aisselle n'est pas un abcès de l'épaule, une tumeur développée dans le creux sous-claviculaire n'est pas une tumeur de l'épaule; et cependant, étant donné que l'épaule n'est que le point de jonction du membre